

du collège. Les élèves seront habitués à la communion fréquente ; ils recevront avec l'absolution une véritable direction morale sérieuse, douce, ferme et suivie. Sans jamais accorder le pardon à une âme mal préparée, les prêtres n'oublieront pas que l'excès de sévérité aboutit à l'abandon du sacrement par le pénitent et à la multiplication de fautes graves. Pour remplir consciencieusement tous leurs devoirs, ils s'entretiendront dans la connaissance de la théologie morale et s'initieront à l'étude des règles de la direction des enfants ou des jeunes gens : c'est d'après ces principes toujours présents à leur esprit et non d'après leur caprice qu'ils agiront.

ART. 41. — Un prêtre sera heureux d'être invité à faire un cours de religion ; il le préparera avec le plus grand soin, ne négligera aucun moyen de le rendre utile, agréable, intéressant et très sûr. Il est aussi très désirable que chaque prêtre accepte de prêcher, au Séminaire, au moins de temps en temps.

ART. 42. — Tous les maîtres auront à cœur, dans leurs classes, de former la conscience des élèves, d'élever leurs âmes et de leur inspirer le culte de l'honneur et du devoir, l'amour de la vertu et un profond respect pour l'Église et son auguste chef.

Les professeurs ne négligeront aucune occasion de rappeler aux élèves la vérité catholique, de leur faire remarquer la supériorité de la religion, de la morale, de la civilisation chrétienne sur celles du paganisme.

Un professeur prêtre n., dans certains cours surtout (lettres, philosophie, histoire, sciences naturelles), une très grande responsabilité : il peut faire œuvre excellente, médiocre ou même nuisible. Sa parole a sur de jeunes chrétiens une très grande autorité. Digne, très convenable, toujours respectueuse du dogme, des lois, des institutions religieuses, elle laissera sur l'esprit, pour la vie souvent, la meilleure empreinte. Hésitante et peu ferme sur les notions morales ou religieuses, trop libre à l'égard des personnes et des choses d'Église, susceptible d'être entendue, ne fût-ce que